Profession de foi
Des candidats UNEF
Pour la Commission Recherche

EDITO

Depuis plusieurs années, la recherche et les laboratoires publics sont de plus en plus soumis à concurrence. Alors même que beaucoup de thèses ne sont pas financées, le budget de l'enseignement Supérieur ne répond toujours pas aux besoins criants des labos pour fonctionner correctement. Les doctorant.e.s sont les premières victimes de cette politique.

Dernièrement l'université a manifesté sa volonté de fusionner l'ensemble des écoles doctorales de Paris Nanterre. Face à cela, la communauté de doctorant.e.s, syndicats et chercheur.se.s se sont mobilisés. Ce qui a permis un recul sur le sujet en commission recherche. Mais la bataille reste d'actualité. Les candidats «FENEC et UNEF » défendront les intérets des doctorant.e.s. Voter pour nous, c'est donner du poids à des élu.e.s qui ne se satisferont pas du statut quo et qui se batteront pour un statut national des doctorant.e.s et leur garantir des droits pour à la fois améliorer leurs conditions de vie et de travail mais aussi leur assurer une insertion professionnelle de qualité.

Priorité n°1 : Un financement pour tous les doctorant.e.s

Alors que les doctorant.e.s en sciences humaines, sociales et juridiques effectuent un travail indispensable pour l'avancement de la recherche, ils ne sont que 35% à être financés. Contraint.e.s de se salarier pour faire leur thèse, ils sont près de 40% à abandonner en cours de route. La FENEC refuse que les doctorant.e.s soient les vitctimes d'une politique de recherche qui concentre le peu de fiancement public dans queques domaines jugés «rentables» et demande un redéploiement du Crédit Impôt Recherche vers la recherche publique.

Les candidat.e.s « FENEC - UNEF » revendiquent :

- **Le redéploiement du Crédit Impôt Recherche** vers la recherche publique
- Le **financement de l'intégralité** des thèses
- La **possibiité de prolonger le financement** de la thèse
- Un développement des **contrats CIFRE**
- Une information sur **les modes de financement** dès le M1
- **Le financement par l'université des déplacements liés à l'activité de recherche du doctorant**

Priorité n°2 : Améliorer nos conditions d'étude et de travail

Alors que les doctorant.e.s réalisent un véritable travail de recherche ils n'ont pas toujours le matériel ou l'encadrement nécessaire : bureau partagé par plusieurs doctorant.e.s, insuffisance des ressources matérielles ou documentaires, formation scientifique incomplète ou encore encadrement insuffisant du directeur de thèse. Les élu.e.s « FENEC - UNEF » se batteront localement pour mettre en place une charte des thèses qui doit limiter le nombre de doctorant.e.s par directeur.rice.s de thèses pour assurer un véritable suivi pédagogique, mais aussi pour l'accès à tous à des cours de langues étrangères.

Les candidat.e.s « FENEC - UNEF » revendiquent :

- La mise en place d'**une charte des thèses**
- **La limitation du nombre de doctorants par directeur de thèses** afin d'assurer un vértibale encadrement pédagogique et scientifique du doctorant
- Le développement **des formations en langues étrangères,** sur les différentes thématiques scientifiques et sur la pédagogie
- **La mise à disposition d'un bureau, du matériel et de la documentation nécessaire**

unef.fr

unef
e syndicat étudiant

contact@unef.fr - 127 rue de l'ourcq 75019 Paris

FENEC
Fédération Nationale des Étudiants-Chercheurs
Une fédération de l'UNEF

ZOOM SUR : Les doctorant.e.s étrangers

Victimes d'une politique migratoire discriminante, les doctorants subissent une triple précarité : administrative, pédagogique et sociale. Si l'UNEF a pu obtenir l'abrogation de la Circulaire Guéant, elle continue de se battre pour mettre un terme à la nécessité d'un minimum de ressourses pour obtenir un titre de séjour. Les candidats «FENEC - UNEF » revendiquent :

—La mise en place d'un titre de séjour pluriannuel par cycle d'étude (doctorat = titre de séjour pour 3 ans)

—Le retrait du décret du 6 septembre (obligation de ressources minimum)

—L'amélioration du guichet unique pour faciliter les démarches